



## ELECTIONS CE

Montreuil, novembre 2015

FRET

# LE VOTE DES CHEMINOTS DU 19 NOVEMBRE 2015



Le 19 novembre prochain, l'ensemble des Cheminots sera appelé à élire leurs représentants du personnel dans les comités d'entreprise nationaux et pour les DP.

Ces scrutins doivent être un moment fort de démocratie dans l'entreprise. Ils revêtent un caractère particulier et inédit puisqu'ils seront concomitants avec d'autres (CA/CS) et se situent dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système ferroviaire.

Cette réforme, qui ne devait rien changer, consacre la séparation de la SNCF en 3 EPIC distincts et autonomes, elle vient également percuter le périmètre de nos instances représentatives du personnel, en proximité.

Ainsi, la Direction de la SNCF a fait le choix de créer 22 CE Mobilités. En outre, elle crée 5 CE sur le périmètre de SNCF Réseau : 1 CE siège, 1 CE Maintenance et travaux, 1 CE ingénierie et Projets, 1 CE gestion des circulations et 1 CE multi-activités sur le périmètre de l'Île de France.

Elle maintient le CE national Gares et Connexions et le CE FRET.

Cette décision, qui va à l'inverse de la conception de proximité portée par la CGT, pourrait avoir des conséquences non négligeables en termes d'accès aux Activités Sociales (arbres de Noël, relais enfants, colonies de vacances, accès à la culture et aux sports ...).

**Travailler à la proximité, à la mutualisation des moyens, à des vacances et des loisirs pour tous, c'est travailler à proposer des activités sociales aujourd'hui et à construire ensemble des projets pour demain.**

D'ailleurs, en 2015, 50000 cheminots et leur famille sont partis dans les centres de vacances du CCE. Ce sont également près de 15 000 enfants qui ont participé aux colonies de vacances. C'est une augmentation de 7% par rapport aux années précédentes, preuve de l'attachement des cheminots aux orientations portées par la CGT.

La Fédération CGT des Cheminots a travaillé un projet d'accord sur la gestion des activités sociales.

#### Le 19 novembre, je vote CGT :

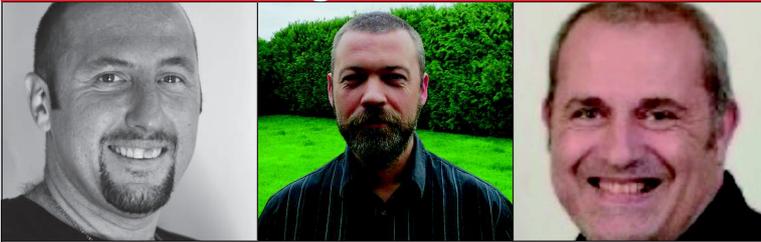
- Pour des élu-es qui interviennent sur les dossiers économiques de l'entreprise ;
- Pour l'égalité de traitement, le droit à l'accès pour tous aux activités sociales nationales ou locales.
- Pour le développement de nouvelles activités et l'augmentation des capacités d'accueil dans les centres de vacances,
- Pour une mutualisation des moyens des CE et du CCE afin de répondre aux besoins des cheminots et leur famille.

Une mauvaise loi nous a séparés, la voix des cheminot-es pour nous rassembler !

Le 19 novembre, votons massivement pour la CGT !

# Titulaires - CE Fret

## Collège Exécution



**BALCON**  
Sébastien  
DFAC

**LEBORGNE**  
Michael  
DFCA

**FOURES**  
Alexandre  
DFSR



**PILLAULT**  
Franck  
DFAC

**GELINOTTE**  
Boris  
DFAC

**LEGER**  
Lemmy  
DFAC



**STOLL**  
Patrick  
DFSR

## Collège Maîtrise



**PETIT**  
Olivier  
DFSR

**LOISY**  
Patrick  
DFAC

**ROBILLARD**  
Christian  
DFSR

## Collège Cadres



**JOUILLE**  
Vincent  
DFAC

**LE BONHOMME**  
Yannick  
DFSR

**MATROT**  
Michel  
Direction Fret

Le CE Fret SNCF créé depuis 2009 dépend dorénavant de l'EPIC Mobilités. Durant le mandat écoulé, les représentants CGT n'ont eu de cesse de porter à la Direction Nationale les sujets structurants pour notre activité qu'ils soient économiques, sociaux, organisationnels, etc..

Dans l'esprit de beaucoup de cheminots, le rôle d'un Comité d'Etablissement s'arrête à la gestion des Activités Sociales. Vos élus CGT ont travaillé quotidiennement, notamment au travers de différentes commissions (économique, budget, santé, activités sociales, égalité professionnelle, emploi-formation, logement, marchés), ainsi qu'en formulant à chaque fois des propositions.

Lors de ces commissions ou comités de suivi, nous avons mis la Direction devant ses responsabilités en pointant ses engagements contractualisés, lors d'accords signés avec les Organisations Syndicales, sur des sujets comme les travailleurs handicapés, l'égalité professionnelle, la formation, etc.

### LE BILAN DE NOS ACTIONS :

Nous nous sommes attelés particulièrement à réaliser un travail d'investigation et d'information :

6 « flashs éco CE FRET » dossiers portuaires (1 par port). Des « flashs éco CE FRET » pour chacune des entités fret

Un dossier analysant la politique des transports et de Fret SNCF et les préconisations pour sortir de l'impasse.

Une étude sur les capacités de développement ferroviaire en Ile de France.

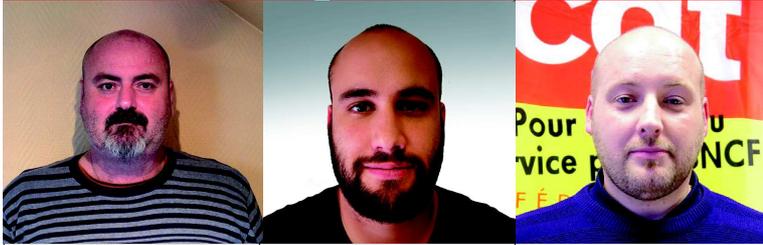
Nous avons participé à différents colloques ou rencontres pour accroître notre visibilité sur l'évolution de notre activité et porté nos propositions pour la relance de FRET SNCF

Nous avons posé plus de 300 questions, traité les travaux effectués en commission, les bilans, en plénière mensuelle CE, puis effectué un compte rendu national pour chacune de ces plénières.

Avons combattu les réorganisations, en portant des actions en justice avec les CHSCT (Normandie par exemple).

# Suppléants - CE Fret

## Collège Exécution



**MILBEO**  
Frédéric  
DFSR

**BONFIGLIO**  
Pierre-Olivier  
Fret Sol et Rail IDF

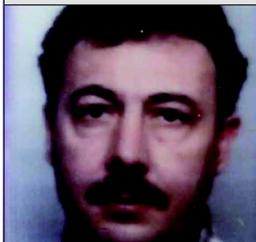
**PETILLOT**  
Cyril  
DFSR



**BOUHOURS**  
Patrick  
DFSR

**HIRN**  
Lucien  
Direction Fret

**BAGNIS**  
Fabrice  
DFCE



**PIETRO MARIN**  
Francisco  
Direction Fret

## Collège Maîtrise



**NARDY**  
Thierry  
DFAC

**KHELALI**  
Slimane  
DFSR

**WAECHTER**  
Jean-Nicolas  
DFSR

## Collège Cadres



**QUEBRIAC**  
Didier  
DFSR

**MAIGRET**  
Patricia  
DFSR

**GILLINGHAM**  
David  
DFSR

Nous avons fait appel à des cabinets d'expertises indépendants pour traiter certains dossiers comme le bilan de notre entreprise, sa politique commerciale et économique. Nous avons fait le constat que les conclusions de ces expertises convergeaient avec nos analyses sur les choix d'entreprise ayant précipité notre déclin.

Nous avons organisé un colloque Fret National le 02/11/15, à quelques jours de la COP 21, pour faire résonance sur les débats liés au transport Fret, essentiellement effectué par la route.

Nous avons été présents à l'ensemble des groupes de travail Fret organisés par le Gouvernement pour porter les revendications des cheminots et défendre nos emplois et nos outils de production.

Le CE FRET a créé un site, nous avons également réalisé des spots et supports d'animation vidéo pour dénoncer la politique des transports actuelle, à contre-courant des défis environnementaux.

Nous avons posé notre candidature pour participer aux débats de la COP 21 (pas de réponse à ce jour).

Nous avons bousculé cette instance en appelant les cheminots Fret SNCF à envahir la Direction le 09/04/15.

## LA GESTION CGT

L'expert du cabinet Sémaphores a révélé une gestion saine et rigoureuse du CE. Ceci nous a permis de réaliser des investissements dans des centres de vacances. Après les Issambres c'est à La Palmyre que le CE a investi pour étendre les possibilités d'hébergement aux cheminots actifs, retraités et à leurs ayants droit. Pour que les cheminots puissent bénéficier des Activités Sociales au plus proche de leur résidence, nous avons continué à reverser une grosse partie de notre dotation aux différents CE Régionaux. Loin du tourisme marchand pour quelques-uns, la CGT fait donc clairement le choix du tourisme social pour tous.

# ÉLECTIONS CE-DP



## QUI VOTE ET COMMENT ?

### Modalités de vote par correspondance

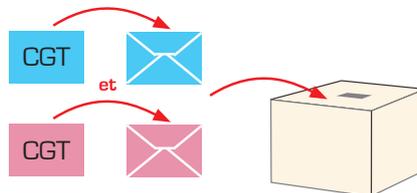
#### CE (COMITÉ D'ENTREPRISE)

**Votants :** Tous les cheminots du GPF âgés de 16 ans accomplis travaillant depuis 3 mois dans l'entreprise (contractuels, contrats d'avenir et apprentis).  
Les salariés mis à disposition de l'entreprise depuis 12 mois continus et faisant le choix de voter dans le GPF.

##### Matériel de vote

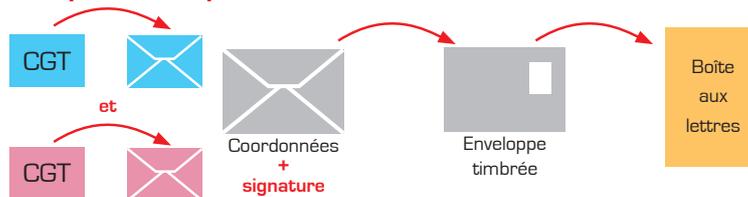
###### Vote physique :

**Titulaire :** Bulletin + enveloppe = bleu



**Suppléant :** Bulletin + enveloppe = rose

###### Vote par correspondance :



###### Envoi par la poste,

(dès réception du matériel de vote au domicile) au plus tard le 13 novembre 2015. Attention aux délais d'acheminement.

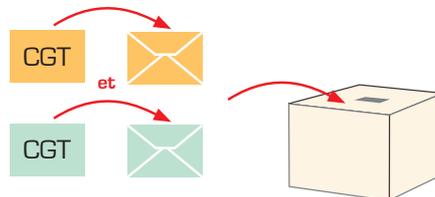
#### DP (DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL)

**Votants :** Tous les cheminots du GPF âgés de 16 ans accomplis travaillant depuis 3 mois dans l'entreprise (contractuels, contrats d'avenir et apprentis).  
Les salariés mis à disposition de l'entreprise depuis 12 mois continus et faisant le choix de voter dans le GPF.

##### Matériel de vote

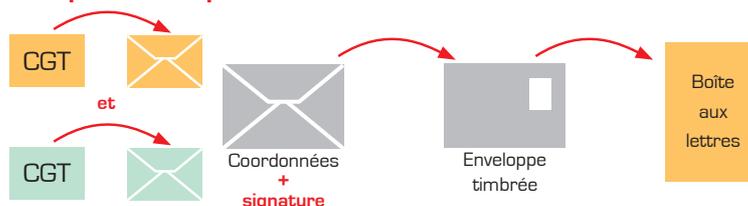
###### Vote physique :

**Titulaire :** Bulletin + enveloppe = bulle



**Suppléant :** Bulletin + enveloppe = vert

###### Vote par correspondance :



###### Envoi par la poste,

(dès réception du matériel de vote au domicile) au plus tard le 13 novembre 2015. Attention aux délais d'acheminement.

## IMPORTANT

Même si vous avez voté par correspondance, vous pouvez voter physiquement le 19 novembre 2015, en vous rendant dans votre bureau de vote. N'oubliez pas de voter CA/CS